

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

AMENDEMENT

N ° I-CF2583

présenté par

M. Lefèvre, Mme Le Grip, M. Jean-René Cazeneuve, M. Amiel, M. Da Silva, Mme Decodts,
M. Dirx, Mme Dupont, Mme Errante, M. Giraud, Mme Hai, M. Holroyd, M. Labaronne,
M. Lacroix, M. Lauzzana, M. Marguerite, Mme Martin (Gironde), M. Masségia, M. Mournet,
M. Reda, M. Roseren, M. Sitzenstuhl et M. Maillard

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 23, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.